

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 23 mars 2021

Énergie : Nouveau contrat de concession de distribution et de fourniture d'électricité pour l'Aude

Après deux ans de négociations, le **SYADEN** a **renouvelé pour une durée de 30 ans le contrat de Concession** qui confie l'exploitation du **réseau de distribution publique d'électricité de l'Aude à ENEDIS** et la vente aux **tarifs règlementés à EDF**. La signature de ce document a eu lieu le **23 mars à 11h45** lors d'une conférence de presse au **siège du SYADEN** à Carcassonne, en présence des représentants de tous les contractants. Ce nouvel accord intègre des objectifs majeurs portant sur **la qualité du service public de l'électricité** dans le département et le soutien **à la transition écologique**, le tout au service du territoire et des administrés.



Les termes de ce nouveau contrat modernisé offrent au SYADEN plus de transparence et des garanties accrues, notamment sur le renforcement de sa gouvernance, sur une coordination et une coopération renforcée avec ENEDIS et EDF, ainsi que sur **la réaffirmation d'une politique d'investissement ambitieuse** pour améliorer la qualité de l'alimentation électrique. Cet accord donne aussi un signal fort en faveur de la transition énergétique avec la signature de conventions spécifiques qui abordent entre autres le développement de l'électricité renouvelable, la lutte contre la précarité énergétique et les nouveaux usages de la mobilité électrique.

Cet accord, basé sur un partenariat fort entre le SYADEN, ENEDIS et EDF vise à moderniser le territoire et à réaffirmer des principes tels que **l'égalité de traitement, la péréquation et la solidarité**. Il contribue enfin à **ancrer davantage la mission de service public** auprès des populations et à laquelle le SYADEN et ses partenaires EDF et ENEDIS sont attachés.

Selon le Président du SYADEN, Régis Banquet, « *ce contrat nous projette dans l'Aude de demain, car il constitue la pierre angulaire des différentes interventions du SYADEN en faveur de l'aménagement énergétique et numérique du territoire de notre département* ».

Dominique Charzat, Directeur régional d'ENEDIS, a déclaré : « *Je vois au travers de cette signature avec le syndicat de l'Aude une marque de confiance renouvelée en Enedis et dans notre capacité à être un partenaire engagé, présent dans la durée et à l'écoute des attentes de ce territoire. Je me réjouis que nous prenions ensemble en main les formidables enjeux de la transition écologique à travers un modèle de la distribution publique d'électricité français porteur de solidarité et de cohésion sociale entre les territoires* ».

François-Xavier de Boutray, Directeur territorial ENEDIS Aude & Pyrénées-Orientales, a souligné : « *Signe d'une confiance mutuelle réaffirmée, ce renouvellement de concession conforte l'ambition et la vision commune de modernisation du territoire et de développement de la transition énergétique pour tous les audois. ENEDIS, distributeur public national et régional, se veut un partenaire local fort et pérenne sur la durée avec son autorité concédante, le SYADEN afin que la ruralité soit une terre d'excellence énergétique et d'innovation en termes de mobilité* ».

Jean-Pierre Lorillot, directeur Développement Territorial Aude Hérault Gard Lozère : « *Cette signature est la concrétisation de notre volonté commune d'apporter aux habitants de l'Aude un service public de l'électricité de haute qualité qui nous engage et nous oblige* ».

POURQUOI CE RENOUVELLEMENT DE CONTRAT ?

Le contrat de concession initial a été signé le 19 septembre 2011 avec le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité ERDF (devenu ENEDIS) et le fournisseur historique EDF pour une durée de 30 ans. Celui-ci a notamment donné lieu à la conclusion d'avenants au contrat au cours de son exécution. Au niveau national, l'accord-cadre cosigné en décembre 2017 entre la FNCCR, France Urbaine, ENEDIS et EDF Commerce a acté un nouveau modèle de contrat de concession et a encouragé les autorités concédantes à entamer une renégociation coordonnée des contrats en vigueur afin d'inscrire les nouveaux enjeux de la gestion énergétique dans ce partenariat de long terme.

À PROPOS DES PARTENAIRES

- **Enedis** est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.
- Le **SYNDICAT AUDOIS d'ÉNERGIES et du NUMÉRIQUE (SYADEN)** est chargé des Services Publics de l'énergie (distribution publique d'électricité, soutien à l'éclairage public performant) et de la Transition Énergétique auprès des collectivités de l'Aude (production d'énergies renouvelables, conseil à la maîtrise des consommations d'énergie des bâtiments publics, bornes de recharge pour véhicules électriques ...) et de l'aménagement numérique du territoire départemental (déploiement du Très Haut Débit, développement des services publics connectés et amélioration de la couverture en téléphonie mobile). Rendez-vous sur syaden.net.
- **EDF** est un partenaire local et naturel du territoire audois, en charge spécifiquement des TRV (tarifs réglementés de vente), mais qui est aussi aux côtés des décideurs pour accompagner la transition énergétique, sur le développement des ENR, la mobilité décarbonée, hors du cadre concessif bien évidemment mais toujours avec cet ADN de service public au service du territoire Audois.

CONTACTS

- valentine.collodel@syaden.fr
- christelle.vigneau@syaden.fr
- ludivine.seyeux@enedis.fr
- francoise.duplan@enedis.fr
- Stéphane Casassus, DEFACTO
stephane@studiodefacto.com
06 25 37 23 82